



LSV-IDENT : NEN1W  
RS-PID : 41101000000578113

Bénéficiaire :  
Nestlé Nespresso S.A.  
Avenue d'Ouchy 4-6  
1006 Lausanne

## AUTORISATION DE DÉBIT AVEC DROIT DE CONTESTATION

Prélèvement CH-DD de base (Swiss COR1 Direct Debit) sur le compte bancaire procédure de débit LSV+ ou sur le compte postal de PostFinance SA.

Numéro de client

Nom

Prénom

Adresse

### Débit de mon compte bancaire (LSV+)

Par la présente, j'autorise ma banque, sous réserve de révocation, à débiter de mon compte les recouvrements directs émis par le bénéficiaire ci-dessus.

Nom de la banque

NPA et lieu

Numéro de compte

Numéro de clearing bancaire

### Autorisation de débit avec droit de contestation

Par la présente, j'autorise ma banque, sous réserve de révocation, à débiter de mon compte les notes de recouvrement émises par Nestlé Nespresso S.A. Si mon compte ne présente pas la couverture suffisante, il n'existe pour ma banque aucune obligation de débit.

Chaque débit sur mon compte me sera avisé.

Le montant débité me sera remboursé si je le conteste dans les 30 jours après réception de l'avis auprès de ma banque, en la forme contraignante.

J'autorise ma banque à informer le bénéficiaire, en Suisse ou à l'étranger, du contenu de cette autorisation de débit ainsi que de son éventuelle annulation par la suite, et ce par tous les moyens de communication qui lui sembleront appropriés.

Nom / prénom du  
titulaire du compte

IBAN

CH

Lieu, date

Signature

### Autorisation de la banque (laisser vide, à faire compléter par la banque)

IBAN

Date

Timbre et visa de la banque

### Débit du compte postal avec prélèvement CH-DD de base (Swiss COR1 Direct Debit)

Par la présente, j'autorise PostFinance, sous réserve de révocation, à prélever sur mon compte les montants dus à l'émetteur de la facture indiqué ci-dessus.

IBAN (compte postal)

Si le compte ne présente pas la couverture suffisante, PostFinance est autorisée à contrôler le solde à plusieurs reprises en vue d'exécuter le paiement, mais n'est pas tenue d'effectuer le débit. Chaque débit du compte est notifié au client par PostFinance sous la forme convenue avec lui (p. ex. via l'extrait de compte). Le montant débité est remboursé au client si, dans les 30 jours qui suivent la date de notification, il transmet à PostFinance une opposition sous forme contraignante. Veuillez envoyer l'autorisation de paiement dûment remplie à l'adresse de l'émetteur de la facture indiquée ci-dessus.

Lieu, date

Signature(s)\*

\* Signature du mandant ou du mandataire titulaire du compte postal. Deux signatures sont requises en cas de signature collective.